

Après la libération de Jacqueline Sauvage

Ce jeudi 28 décembre, Jacqueline Sauvage a été libérée de prison suite à une « grâce présidentielle ». En septembre 2012, elle avait tiré sur son mari avec un fusil de chasse, provoquant sa mort. Elle se défendait face à son agresseur et violeur, qui avait exercé sa violence sur elle et ses filles pendant plusieurs décennies. Elle n'avait rien à faire en prison !



Jacqueline Sauvage n'a pas reçu un jugement équitable. Les tribunaux auraient dû lui reconnaître des circonstances atténuantes qui l'auraient dispensée d'aller en prison. Mais les juges ont été aveugles et insensibles à la violence sexiste qu'elle a subie pendant des décennies. Ensuite, c'était au pouvoir judiciaire de lever l'application de la peine et non au président : son droit de grâce est anti-démocratique. Si on se réjouit de la libération de Jacqueline Sauvage, c'est que le traitement qui lui a été réservé par la « Justice » relevait de l'acharnement judiciaire.

Si Jacqueline Sauvage est libre aujourd'hui, la répression étatique se poursuit contre les exploité-e-s et les opprimé-e-s, surtout s'ils osent relever la tête et se défendre eux/elles-mêmes. Ainsi, Bagui et Youssouf Traoré ont été condamnés à des peines de prison ferme alors que leur procès a révélé le caractère infondé des accusations. Suite à leur lutte exemplaire contre l'État policier, il s'agissait pour la « Justice » de classe et raciste de faire un exemple à son tour. Mais elle a surtout démontré (une fois de plus !) la vraie nature de l'État, instrument de domination au service des puissant-e-s.

De même, nombreux/ses sont les militant-e-s du mouvement contre la loi Travail qui font face à des procès tout aussi mal ficelés. Et on pourrait citer de nombreux autres exemples de violences policières et d'acharnement judiciaire avec un caractère sexiste, raciste et classiste. À chaque fois, c'est le même message d'intimidation pour celles et ceux qui veulent lutter ou qui rêvent d'un autre monde. Mais nous en tirons la conclusion inverse : nos luttes doivent se renforcer en se fondant sur l'auto-organisation, sans illusion sur l'État policier au service de la domination patriarcale, raciste et classiste.

En particulier, les femmes et les minorités de genre sont légitimes à s'organiser entre elles pour lutter contre les violences sexistes, majoritairement commises par des hommes issus de l'entourage proche. Elles doivent pouvoir décider en non-mixité des actions à mener contre le sexisme et ses manifestations. Elles ont intérêt à le faire indépendamment de l'État, qui a su récupérer depuis les années 1980 les principales organisations issues du mouvement féministe révolutionnaire.

Ici et maintenant, c'est par une telle réponse collective que les femmes feront reculer le patriarcat. Pour que celui-ci disparaisse entièrement, il faudra supprimer ses fondements matériels comme, notamment, la division sexuelle du travail. Un jour, il faudra donc que les exploité-e-s et les opprimé-e-s s'unissent pour prendre le pouvoir économique et politique : eux/elles seul-e-s peuvent abolir ce système qui empoisonne nos vies !

- **À bas l'État policier, sexiste et raciste !**
- **Vive l'auto-organisation des femmes, des minorités de genre et de tou-tes- les opprimé-e-s !**

Lakhdar Bouazizi, le 1 janvier 2017